



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187009

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2025

ÉDITÉ LE 12/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/2020

Forme juridique : SASU

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 521297077

Siret : 521 297 077 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5 0048607

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146860641

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146860641

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ECO TRANSITION SERVICES

58 RTE DE VIENNE
69007 LYON 07

Téléphone : 04 37 70 39 97

Portable : 06 84 82 75 66

Site Internet : eco-transition-services.fr/

E-mail : contact@eco-transition-services.fr

Responsabilité légale :

TEPELI ALI LÉON GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	06/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/11/2021
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	01/02/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	22/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/04/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/02/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	30/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/04/2021
o Ventilation mécanique	22/06/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.